

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	VIMAX
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Nettoyant récurant pour surfaces en crème
Fabricant	Unica Canada inc. 90, J.A. Bombardier Boucherville, (Québec) Téléphone: (450) 655-8168 Numéro de téléphone d'urgence seulement (24 H, CANUTEC): (613) 996-6666

2. Identification des risques

Dangers Physiques	Non classé	
Risques pour la santé	Lésions oculaires graves et irritation oculaire	Catégorie 2A
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		



Mot indicateur
Mention de danger

Attention

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence
Prévention

Intervention

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau tiède. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (consulter cette étiquette). En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Alcool Éthoxylé		68131-39-5	1 – 5
Carbonate de calcium		471-34-1	30 - 60

4. Premiers soins

Inhalation	Aucun problème au niveau de l'inhalation
Peau	En contact avec la peau (ou les cheveux) : Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Provoque des lésions oculaires. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Dioxyde de carbone
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer la brume ni vapeur. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Ne pas rejeter dans l'environnement.
	Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.
	Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
	Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Laver vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. NE PAS mettre dans les yeux, la peau ou les vêtements.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition

Composants	Valeur
Alcool éthyloxy	Non disponible
Carbonate de calcium	Non disponible

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Crème
État physique	Visqueux
Forme	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Citron
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	8.0- 8.5
Point de fusion/point de congélation	0 °C
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	100 °C
Point d'écoulement	Pas disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible
Point d'éclair	> 95 °C
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	1.45 – 1.47
Solubilité(s)	Complète
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Bases et acides fort. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Possibilité de réactions dangereuses	
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Réaction de neutralisation avec les bases fortes et les acides forts. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Matières incompatibles	Agents oxydants, acides forts et les bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Entraîne des irritations de la trachée digestive.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau	Entraîne des irritations à la peau.	
Yeux	Provoque des irritations aux yeux.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Aucune	
Renseignements sur les effets toxicologiques		
Toxicité aiguë		
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Alcool éthoxylé		
Aiguë		
Oral DL50	Rat	1850 mg/kg
Cutané DL50	Lapin	2800 mg/kg
Carbonate de calcium		
Aiguë		
Oral DL50	Rat	6450 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut provoquer des irritations de la peau.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque des irritations oculaires.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.	
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagénécité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Mutagénécité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Cancérogénécité	Aucune	
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Tératogénécité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.	
Risque d'aspiration	Pas disponible.	
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
Autres informations	Pas disponible.	
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.	

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux pour l'environnement.

Par compte, il ne devrait pas être rejeté fréquemment ou en grande quantité dans l'environnement .

Persistance et dégradabilité	Données non disponibles
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--------------------	---

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN

Appellation réglementaire Non réglementé adéquate

Classe de danger

Groupe d'emballage

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN

Appellation réglementaire Non réglementé adéquate

Classe de danger

Groupe d'emballage

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie D2B - Matières causant d'autres effets toxiques

L'étiquetage SIMDUT



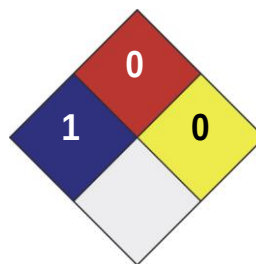
16. Renseignements divers

LÉGENDE

Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Clause d'exonération de responsabilité

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B



Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication

24 Janvier 2018

Date en vigueur

24 Janvier 2018

Version 1.0

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Unica Canada inc. No de téléphone: (450) 655-8168

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

